

Cours Attestation des Compétences (de l'art. 31 OPAn) Détention des volailles domestiques

Date du cours: 17.08.2022
 Lieu du cours: Fondation Aviforum, Burgerweg 22, 3052 Zollikofen
 Organisation du cours: V. Hofer, Aviforum, 3052 Zollikofen, Tél. 031 915 35 36 vera.hofer@aviforum.ch
 Support de cours: Handout PowerPointPrésentation
 Frais de cours: 150.- CHF (sans repas)

Art. 32 OFPA, Contenu: La formation permet d'acquérir des connaissances de base et des aptitudes pratiques en matière de bases juridiques, de besoins propres à l'espèce, de garde des animaux, d'alimentation, d'aménagement d'un environnement de vie et d'élevage des jeunes animaux.

Date		Sujet	Intervenant
Mercredi, 17.08.2022	08.30 08.50	Accueil et introduction, présentation d'Aviforum	V. Hofer
	08.50 09.35	Le comportement et les besoins de la poule, les particularités anatomiques	E. Bigler
	09.50 10.50	Bases légales (normes et installations)	E. Bigler
	11.10 12.10	Prophylaxie de la santé et l'hygiène	V. Hofer
	13.15 14.30	Élevage et gestion des poules	E. Bigler
	14.45 15.45	Alimentation de la volaille	J. Kocher
	16.00 16.45	Qualité des œufs et règles de commercialisation	A. Gloor
	16.45 17.00	Questions et discussion	V. Hofer